

Légende

Plan des lieux d'interdiction légale et réglementaire de publicité

 Lieux situés hors agglomération

En agglomération, interdiction de la publicité scellée au sol

 Zone N du PLU

 Espace boisé classé

Lieux d'interdiction absolue de publicité (art. L581-4 du Code de l'Environnement)

 Site classé

 Réserve naturelle (Les Séverins - La Couronne)

Lieux d'interdiction relative de publicité (art. L581-8 du Code de l'Environnement)

 Périmètre délimité des abords d'un monument historique

 Lieux situés à moins de 500m d'un monument historique (publicité interdite en cas de co-visibilité)

 Site patrimonial remarquable (ex-ZPPAUP et secteur sauvegardé)

 Site inscrit

 Zone Natura 2000

Limites administratives

 Limites communautaires

 Limites communales